



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Afrique de l'Est

Question écrite n° 9860

Texte de la question

M Julien Dray attire l'attention de M le ministre de la coopération et du développement sur la prévention et la lutte contre la sécheresse. En effet, depuis plusieurs années, à la fois sous l'impulsion des organisations internationales et sous les coups d'informations médiatisées, nous avons pris conscience que la lutte contre la sécheresse ne pouvait se limiter à l'envoi d'aides d'urgence. Les pays de l'Afrique de l'Est, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie et le Soudan, dont les conditions climatiques les soumettent, hélas, souvent et régulièrement à ce type de catastrophe naturelle, ont décidé de mettre sur pied un système de pré-alerte régional destiné à prévenir des sécheresses et de l'état des réserves alimentaires. Pour l'instant, l'Italie a fait connaître sa volonté d'aider financièrement ce projet et la FAO mettra sur pied l'assistance technique nécessaire. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si son ministère compte participer à ce type de projet dont la finalité présente laisse augurer une plus efficace lutte contre les sécheresses et les famines qui en résultent.

Texte de la réponse

Reponse. - La France est très préoccupée des conséquences de la sécheresse sur les pays africains et apporte depuis plusieurs années son appui aux organisations régionales qui ont en charge ces problèmes. C'est ainsi que la France soutient depuis plus de dix ans le Comité inter-État de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) qui regroupe les neuf États sahéliens d'Afrique de l'Ouest. Dans ce cadre, la coopération française participe notamment aux programmes de lutte contre la désertification et au programme Agrhymet qui vise à mieux développer les applications de l'agrométéorologie au développement. La création récente en Afrique de l'Est d'une organisation assez semblable au CILSS, l'IGAAD (Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement) regroupant Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie et le Soudan, ne pouvait donc que recevoir aussi l'appui de la France. Une délégation française a donc participé aux premières réunions où l'IGAAD a présenté ses projets aux différents donateurs potentiels. Depuis, la France a confirmé à l'IGAAD son accord pour soutenir certains projets et en particulier celui concernant la mise en place d'un système d'alerte régional. Pour ce projet, qui est aussi soutenu par l'Italie, la France apportera non seulement des moyens humains et financiers, mais aussi l'expertise accumulée du Sahel francophone, notamment à Niamey dans le cadre du programme Agrhymet.

Données clés

Auteur : [M. Dray Julien](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9860

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération et développement

Ministère attributaire : coopération et développement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 1989, page 831